



INFORMATIONS MUNICIPALES

Mairie

☎ 02.96.25.40.03.

Courriel : mairielamotte22@orange.fr

Site : www.lamotte22.com

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

Contacts Maire et Adjoint :

Malestroit Sylvie ☎ 02.96.25.46.99.

Gicquel Paulette ☎ 02.96.25.49.97.

Bidan Philippe ☎ 02.96.25.43.86.

Vallée Martine ☎ 02.96.25.47.85.

Foucault Stéphane ☎ 02.96.25.87.24.

Pestel Gwenaëlle ☎ 02.96.26.72.78.

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16.

ALSH ☎ 02.96.25.43.16.

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74.

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25.

<http://www.nddlamotte.fr>

☎ 02.96.25.89.68	Bibliothèque	Cybercommune
Mardi	16h45/17h45	
Mercredi		14h/18h
Vendredi	16h45/17h45	14 h/16 h
Samedi		10h/12h

Médecin : Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51.

« 1 rue des Bruyères »

Consultations : lundi - mardi - mercredi - vendredi : 9h/12h30 ; Rendez-vous à partir de 17h ; Visites de 15h à 17h.

Médecin de garde : composer le 15

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07.

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Samedi : 9h/12h30.

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81.

Taxi/ambulances HEMONIC ☎ 02.96.25.47.54.

Pompiers ☎ 18

Aide à domicile ☎ 02.96.66.09.06.

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00.

La poste : ☎ 02.96.25.47.25.

Du lundi au vendredi : 13h45/15h45.

Le samedi : 10h/12h.

Transport à la demande : Fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Loudeac Communauté Bretagne Centre :

www.loudeac-communaute.bzh ☎ 02.96.66.09.09

DATES À RETENIR

07/09 : Forum des associations

14/09 : Loto – Club de l'Amitié

18/09 : Concours de boules – Club de l'Amitié

BIBLIOTHÈQUE « Mots et Images » :

Lecture pour petits loups : Mardi 4 septembre, se tiendra à la bibliothèque « Mots et Images », de 10 h à 11 h 15, un instant de lecture dédié aux enfants jusque 3 ans accompagnés d'un adulte sur le thème « Les chats ». La séance est gratuite et le prêt de livres est assuré.

Réouverture aux horaires habituels

MAISONS FLEURIES 2018

Jardins privés visibles de la rue

1^{er} Mme CREHAN Marie Noëlle

2^{ème} Mme FOUCAULT Ida

3^{ème} Mme BESNARD Josiane

Etablissements de services publics

1^{er} Ecole Notre Dame

2^{ème} Foyer Roger Jouan

Façades et balcons fleuris

1^{er} M. BAUBICHET Raymond

2^{ème} Mme BOURHY Jeannine

3^{ème} Mme NAGAT Marthe

COLLECTE DES DÉCHETS :

Mercredi 29 août : ramassage des ordures ménagères ET des sacs jaunes.

Mercredi 5 septembre : ramassage des ordures ménagères ET des sacs jaunes.

INSCRIPTIONS ÉCOLE PUBLIQUE

Les inscriptions se font à la mairie. Le directeur assurera des permanences :

🇫🇷 Le mardi 28 août de 14 h à 19 h

🇫🇷 Le jeudi 30 août de 9 h à 19 h

🇫🇷 Le vendredi 31 août de 11 h à 19 h

Vous pouvez laisser un message pour prendre un rendez-vous à une autre date

ecole.0221487x@ac-rennes.fr

☎ 02 96 25 45 74

INSCRIPTIONS ÉCOLE NOTRE DAME DE LOURDES

Votre enfant va bientôt être en âge d'être scolarisé. L'école Notre Dame de Lourdes scolarise les enfants dès l'âge de 2 ans jusqu'au CM2. Notre école est une structure à échelle humaine et familiale, **ouverte à tous**.

Il est encore possible de s'inscrire avant la rentrée du lundi 3 septembre 2018 :

- **Aux heures de permanence** de Jean-François Guéhenneux, chef d'établissement, du **mardi 28 août au vendredi 31 août de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30**.

- Vous pouvez prendre rendez-vous par courriel :

eco22.nd.la-motte@enseignement-catholique.bzh

- Ou par téléphone sur les jours de présence du chef d'établissement au 02 96 25 41 25.

Vous pouvez également consulter le site internet de l'école : www.nddlamotte.fr

Jean-François GUEHENNEUX, chef d'établissement,

Ecole Notre Dame de Lourdes, 1 place de l'église, 22 600 La Motte.

REPAS DU CCAS

Le repas offert par le CCAS aux personnes âgées d'au moins 70 ans aura lieu **le samedi 29 septembre** à midi à la salle Athéna. **La carte d'invitation est à retirer, au Foyer Roger Jouan, avant le 19 septembre**. Pour les personnes qui désirent se faire accompagner, le prix du repas est de 25 €. Seules les personnes handicapées ou en longue maladie et qui, de ce fait, ne peuvent pas se déplacer pour assister au banquet, recevront un colis pour Noël, sous réserve d'une inscription préalable auprès du secrétariat du Foyer Roger Jouan avant le 19 septembre. Il en sera de même pour les personnes hospitalisées à la date du repas.

DIVERS : 🐾 Les vêtements laissés à l'école publique et au refuge des P'tits Loups sont à votre disposition en Mairie jusqu'au 15 septembre.

PETITES ANNONCES

À VENDRE : ► Maison d'habitation au bourg de la Motte. A proximité des écoles et des commerces, 3 chambres, 2 salles de bain, sous-sol, véranda, cheminée. Tél : 06.64.35.15.27

► Un VTT acheté neuf en 2017, tout équipé, fourche télescopique, garde boue : Tél : 06.64.35.15.27

À DONNER : 2 chatons, une femelle grise et un mâle gris et blanc. Ils sont élevés en famille et sont très sociables. La mère est Persan. Tél 06 42 80 38 10

COLLECTE DE SANG : **Mardi 28 et mercredi 29 août**, au foyer municipal de Loudéac – 36 Rue de Moncontour de 10 h 30 à 13 h et de 15 h à 19 h.

COLLECTE DE « JOURNAUX ET PUBLICITÉS » : L'association des Parents d'Élèves de l'École Publique organise sa **prochaine collecte le samedi 1^{er} septembre de 10 h à 12 h**. Rendez-vous sur le parking de l'ancienne salle des fêtes.

COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX : **Le mercredi 5 septembre** entre 8h30 et 12h30 dans les lieux-dits suivants : le Pignon Blanc, la Vendômerie, La Roche Posée, Le Pertuis de Gargagean, la Picardière, Gargagean, le Chénot.

MIDIVIN Chez Agnès : ☎ 02.96.56.24.63.

Pour prendre date : Pensez à réserver

Mardi 28/08 : Poulet frites maison **Mardi 04/09** : Jarret frites maison **Mardi 11/09** : Couscous **Tous les jeudis** : Potée.

Possibilité de part à emporter les mardis et jeudis sur réservation à venir chercher jusqu'à 18 h 45.

PIZZA à emporter tous les vendredis soir de 19h00 à 21h00. Réservation par téléphone jusqu'à 20h30.

AUX COPAINS D'ABORD : Fermeture pour congés à partir du **mardi 4 septembre**. Réouverture le **18 septembre** à 7 h.

MESSE AU FOYER ROGER JOUAN le **mercredi 5 septembre à 16 h**.

Proxi : ☎ 02.96.25.71.48. À partir du lundi 3 septembre, le magasin sera fermé tous les lundis.

Horaires du Mardi au Samedi : 8 h 30 à 12 h 45 et 14 h 30 à 19 h 30 et le Dimanche : 8 h 30 à 12 h 45. Jeudi 30 Août : Jambon à l'os. Jeudi 6 Septembre : Couscous.

La société de pêche de LOUDEAC prévoit d'entretenir le cours d'eau situé entre l'étang de Beaulieu et les Ardilllets. Ces travaux sont programmés à compter de la fin septembre et jusque la fin octobre. Les propriétaires de parcelles jouxtant le cours d'eau sur ce tronçon sont invitées à prendre contact avec Monsieur MARTEIL (Président de la société de pêche) au 06.70.30.57.75.

Les bénévoles, pêcheurs ou non, qui souhaitent participer à ces travaux d'entretien du cours d'eau, peuvent également s'adresser à M. MARTEIL.

SUZANNE : Dans le cadre de la journée de la trisomie 21, vous pouvez visionner une nouvelle vidéo de Suzanne « la joie de vivre de Suzanne 2 »

VIE ASSOCIATIVE

FNACA : Réunion du bureau le **lundi 27 août** à 10 H 30 à la salle omnisports. Objet : organisation de la journée détente prévue le 13 septembre, questions diverses.

CLUB DE L'AMITIÉ : Reprise des activités le **6 septembre** salle des Bruyères.

FORUM DES ASSOCIATIONS : **Vendredi 7 septembre** à partir de 18 h à la salle Athéna. Toutes les associations intéressées doivent s'inscrire en Mairie. ☎ 02.96.25.40.03 ou par mail : mairielamotte22@orange.fr

LOTO : Organisé par le **Club de l'Amitié le vendredi 14 septembre à 20 h** à la salle Athéna. Bons d'achats 500 € - 300 € - 200 € - 150 € - 3 X 100 € - 10 X (30 € - 40 € - 50 €) - Série alimentaire - Séries corbeilles de fruits. Le carton : 3 € ; les 3 : 8 € ; les 7 : 15 €, 6 crêpes achetées = 1 carton offert. Café, chocolat, buvette, crêpes, sandwiches. Animé et sélectionné par Geneviève.

Communiqué des propriétaires chasseurs de la bordure du lié : Distribution des cartes de chasse uniquement aux chasseurs présents le **samedi 15 septembre 2018** à la maison Philomène à Plessala de 9 h à 12 h 30 uniquement pour les non-propriétaires se munir de l'attestation de droit de chasse avec le numéro de la parcelle et la superficie signée du propriétaire. Ce sera la seule matinée de distribution de carte.

REMERCIEMENTS

✍️ Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de **Madame Maria LONCLE**, René LONCLE et toute la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui les ont entourés.

✍️ Michel et Pascal HAMON vous remercient pour les envois de cartes, et toutes les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès brutal de leur frère **Jean-Luc**.

✍️ Monsieur Jean LE BIHAN, ses enfants et petits-enfants vous remercient de vous êtes associés à leur peine lors du décès de **Madame Angèle LE BIHAN**.

SPORT

ACM HANDBALL : Réunion du conseil d'administration **le vendredi 24 août à 18 h 30** à la salle de réunion de la salle des Sports. **Objet** : Renouvellement du bureau.

AMICALE LAÏQUE : Activités proposées cette année scolaire

- **Gymnastique, Fitness, Méthode Pilates** (nouveau cette année), **Country** :
Adhésion adulte : 60 € / 40 € pour une 2ème personne (même famille)
Si une personne adulte participe à 2 activités 1ère activité : 60 € / 2ème activité : 40 €
Adhésion jeune né(e) en 2002 et après : 40 €
- **Badminton** : Cette année, l'activité se déroulera sans animateur de l'ACSE. En conséquence, l'adhésion sera de 35 € pour tous les adhérents.

Afin de préserver le sol, l'utilisation de chaussures réservées au sport en salle est obligatoire.

A remettre lors de l'inscription :

- la fiche d'inscription,
- pour les jeunes mineurs : l'autorisation parentale,
- le règlement (chèque à l'ordre de : Amicale Laïque de La Motte)

Tricot	le lundi à 14 h au foyer Roger Jouan	A partir du 10 septembre
Gymnastique	le mardi à 10 h 45 à la salle de sport	Portes ouvertes : dates communiquées au Forum des associations
Fitness	le jeudi à 20 h 00 à la salle de sport	
Nouveauté : Gym Méthode Pilates	le mardi à 19 h 00 à la salle de sport	
Badminton	le lundi à 20 h 15 à la salle de sport	
Country	le jeudi à 19 h 15 à la salle Athéna	

Contact : al.lamotte@free.fr

INFORMATIONS DIVERSES

FÊTE DU PAIN ET DES BATTAGES : **Dimanche 26 août** au Vieux Bourg de Plouguenast.

Le matin : **Vide grenier** ; à midi, venez en famille déguster le **cochon grillé**.

L'après-midi de nombreuses animations, musique traditionnelle et chants de marins. Pour les enfants, atelier fabrication du pain.

Améliorer votre qualité de vie et préserver votre capital santé avec les ateliers Vitalité : Vous êtes retraités et âgés de plus de 60 ans ? Venez-vous informer dans une ambiance conviviale et dynamique sur les bons réflexes à adopter au quotidien pour prendre soins de sa santé. Réunion publique d'information le **mardi 4 septembre à 15 h 30** à la Mairie de Plumieux.



« Engagés pour la biodiversité »

Depuis presque 60 ans, le label « Villes et Villages fleuris » mobilise près d'un tiers des communes françaises. Plus de 4 700 d'entre elles sont labellisées, dont 214 communes en Bretagne à ce jour.

Le label

Le label « Villes et Villages Fleuris » récompense les actions coordonnées par les collectivités locales pour aménager un environnement favorable à la qualité de vie des habitants et à l'accueil des touristes. Le label garantit la qualité de la démarche et valorise les communes qui l'obtiennent. L'attribution du label « Villes et Villages Fleuris » s'effectue ainsi sur la base d'une série de critères définis par le Comité National des « Villes et Villages Fleuris ».

Les critères d'évaluation, 6 grands thèmes répartis en 60 critères

- Gestion environnementale : actions en faveur de la biodiversité, des ressources naturelles
- Stratégie d'aménagement et modes de gestion
- Animation et promotion touristique de la démarche
- Actions pédagogiques envers les habitants
- Patrimoine végétal et fleurissement
- Qualité de l'espace public

Le jury régional

Le jury régional est présidé par André Crocq, Conseiller régional, délégué à la Transition énergétique et aux Parcs Naturels Régionaux. Il est également composé de Patrick Lamy, pépiniériste-horticulteur, de François Le Goff, paysagiste et de Katell Beucher, chargée de mission au Comité régional du tourisme de Bretagne.

Du 9 au 20 juillet 2018, le jury visite les communes proposées par le jury départemental pour l'obtention de la première fleur du label « Villes et Villages Fleuris ». Il contrôle également toutes les communes labellisées de 1 à 3 fleurs et attribuera éventuellement une fleur supplémentaire. Enfin, il sélectionnera les communes à présenter au niveau national pour l'obtention de la quatrième fleur.

Le label en Bretagne

Le label « Villes et Villages Fleuris » a su évoluer avec les attentes des citoyens. Il s'engage aujourd'hui sur des enjeux tels que l'amélioration du cadre de vie, le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique, le respect de l'environnement et tout particulièrement de la biodiversité, la préservation du lien social et surtout la place du végétal dans l'aménagement des espaces publics.

Forte de cette évolution, la Région Bretagne a souhaité intégrer le label dans la Breizh Cop, dont l'objectif est de répondre aux impératifs climatiques, environnementaux, mais aussi sociaux, alimentaires, sanitaires en définissant des règles et en prenant des engagements qui vont affecter le quotidien, pour que la Bretagne de demain soit un « monde à vivre ».

